

Union
syndicale

Solidaires 49

**Livret d'accueil
des militant-es à
l'union
syndicale
Solidaires 49**



Année 2024

Bienvenue à Solidaires 49 !

Ce livret a pour but de rassembler les informations concernant l'organisation de l'Union syndicale Solidaires du Maine-et-Loire. Solidaires 49 fonctionne uniquement avec nos énergies militantes volontaires.

Ainsi, ce livret a pour but de donner envie, de susciter la curiosité qui permettra à tout·e un·e chacun·e de découvrir et de franchir la porte du local Solidaires d'Angers (même si elle n'est pas si facile à trouver !) ou de Cholet et militer ensemble. Toute personne est bienvenue.

L'union syndicale Solidaires

Solidaires

Face aux injustices, nous avons décidé de nous organiser en tant que travailleuses et travailleurs et de créer des syndicats dans nos secteurs professionnels. Isolé·es, nous sommes en position de faiblesse face aux abus et attaques des patron·nes, des directions, des hiérarchies ou de l'État.

Nous avons besoin d'un outil pour défendre nos droits et promouvoir nos revendications, quels que soient notre lieu de travail et notre statut : salarié·es, fonctionnaires, retraité·es, hors de l'emploi, en formation, en service civique, stagiaires, apprenti·es, intérimaires, saisonnier·ères, pigistes, intermittent·es...

Nous avons besoin d'un outil de transformation sociale pour défendre nos libertés, construire le rapport de force pour changer le système et promouvoir une autre société à tous les niveaux (local, national, européen, international).

Cet outil, c'est le syndicat !



unitaires

Les syndicats SUD et Solidaires appartiennent à des secteurs d'activités très divers. Nous sommes regroupé·es dans Solidaires, une union interprofessionnelle qui fédère des syndicats du secteur privé, des fédérations de la fonction publique, des entreprises publiques, indépendamment de tout parti politique.

Au niveau national, l'Union syndicale Solidaires est composée d'environ 110 000 adhérent·es faisant partie d'une cinquantaine de fédérations, syndicats et Unions locales et régionales.

Démocratique

L'Union syndicale Solidaires défend les travailleuses et les travailleurs en France, quelle que soit leur origine, leur nationalité, leur culture, et travaille avec les organisations de jeunes, de chômeurs et chômeuses, de paysan·nes, d'habitant·es. Elle est indépendante des patron·nes, de l'État et des organisations politiques. Nous cherchons à fonctionner au consensus. Le respect de la démocratie est au cœur de notre syndicalisme.

Notre union syndicale entretient des relations avec d'autres organisations syndicales et de nombreux collectifs et associations locales ou à l'étranger pour faire vivre la solidarité internationale.

Les valeurs de Solidaires

Solidaires a un projet de transformation sociale et radicale : anticapitaliste, féministe, internationaliste, antiraciste et écologique. Cela repose sur un certain nombre de principes : la défense des services publics, la mise en commun des ressources, le partage des richesses, l'égalité des droits ou encore le respect des libertés fondamentales, la préservation de l'environnement.

Toutes les revendications de l'Union syndicale Solidaires sont listées dans le « Cahier revendicatif » en ligne à cette adresse :

<https://solidaires.org/se-syndiquer/nos-positions/>

Notre Union syndicale Solidaires 49 fait partie de l'Union syndicale Solidaires, c'est sa déclinaison départementale. Elle a une existence propre et réunit les syndicats professionnels nationaux ou départementaux ainsi que des personnes directement adhérentes.



Pour militer avec nous à Solidaires 49

Ton adhésion se fait **auprès du syndicat de ta branche professionnelle ou de ton entreprise**. Tu peux trouver le syndicat qui te concerne dans la liste ci-dessous. Ce sont tous les syndicats faisant actuellement partie de l'Union syndicale Solidaires 49, mais d'autres syndicats existent au niveau national.

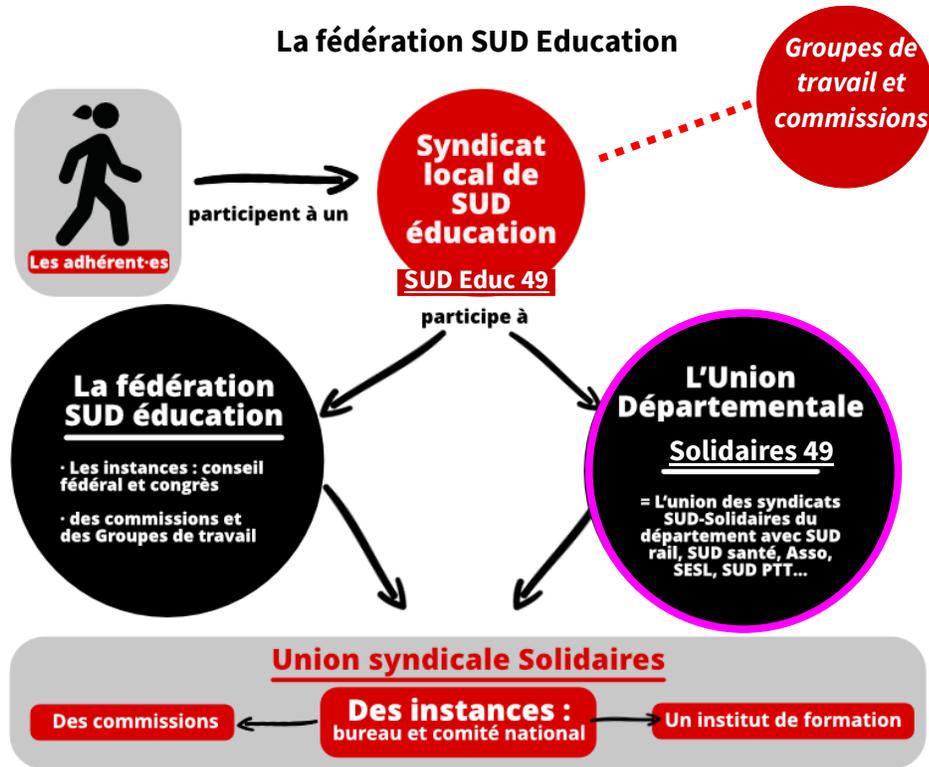
Après t'être syndiqué-e, c'est **ton syndicat lui-même qui adhère à Solidaires 49**.

Par ailleurs, il est possible d'adhérer directement à Solidaires 49 dans le cas où ton emploi ne relève d'aucun syndicat de l'union.

- SUD Santé-Sociaux 49-53
- Solidaires Étudiant-es 49
- SUD PTT 49
- SUD Éducation 49
- SUD Collectivités Territoriales 49
- Solidaires Finances Publiques
- Syndicat National des Journalistes (SNJ)
- SUD Culture
- SUD Industrie 44-49
- ASSO-Solidaires
- SUD Rural
- SUD Travail et Affaires sociales Pays de la Loire
- SUD Rail Pays de la Loire
- Solidaires Justice
- SUD FNAC
- Solidaires Informatique
- Solidaires Hôtellerie et Restauration
- Solidaires Industrie et Développement Durable

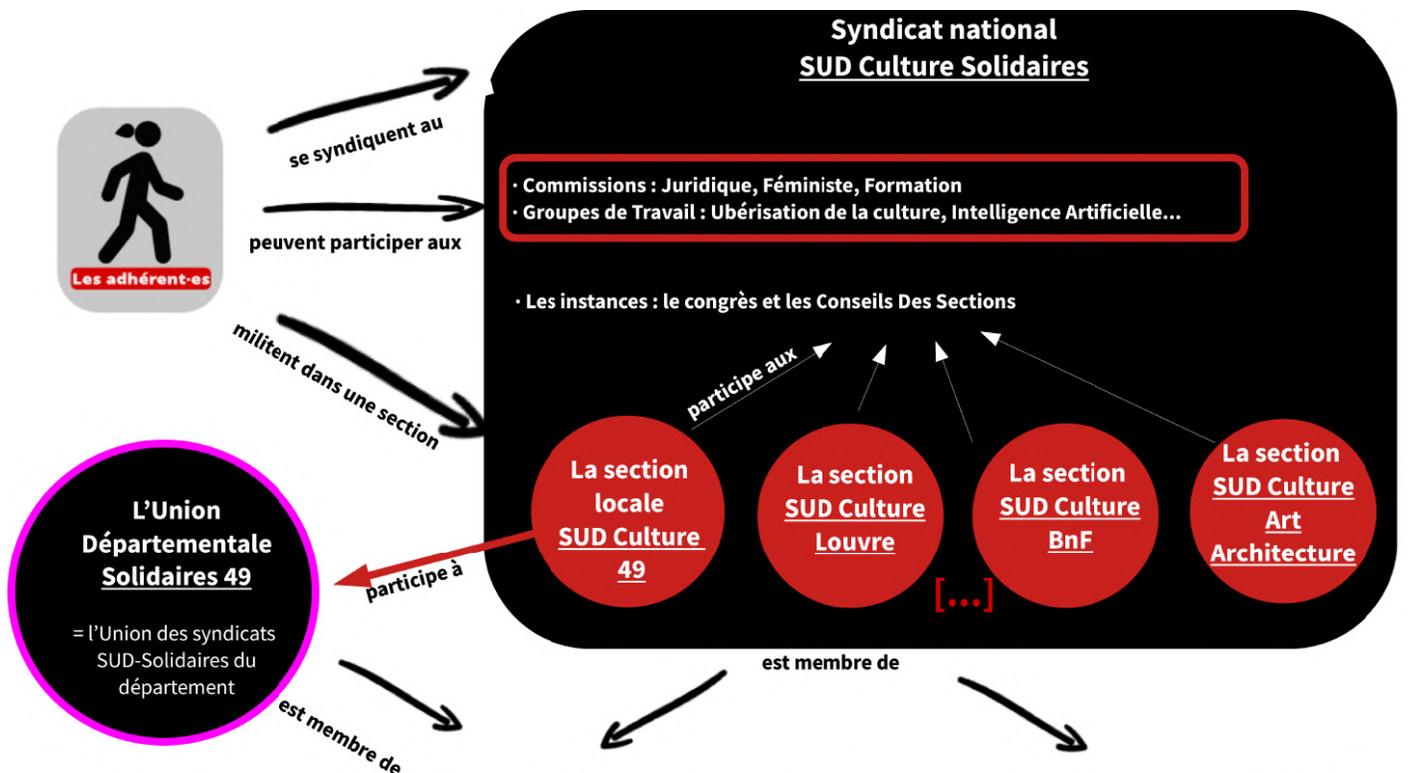
Les syndicats SUD/Solidaires ont deux types de fonctionnements : soit en fédération, soit national. On peut les schématiser ainsi :

Fonctionnement d'une Fédération de syndicats, par exemple :



Fonctionnement d'un syndicat national, par exemple :

SUD Culture Solidaires



Comment ça marche à Solidaires 49 ?

Solidaires 49 c'est nous ! Des membres de différents syndicats vivant, travaillant, militant sur l'ensemble du département du Maine-et-Loire.

Nous nous retrouvons régulièrement à notre local dans la Bourse du Travail à Angers où nous avons un bureau, une salle de réunion et nous pouvons réserver d'autres salles.

Il y a aussi un local dans la maison des associations de Cholet, ainsi qu'une salle de réunion qui peut être réservée. Nous nous y retrouvons en fonction de l'actualité. Nos défenseurs et défenseuses syndicales y tiennent une permanence tous les vendredis de 15h à 17h.

Les Statuts et le Règlement Intérieur

Ces deux textes encadrent le fonctionnement de Solidaires 49. Ils sont disponibles sur le site internet de l'union départementale : <https://www.solidaires49.org>

Cette année 2024, nous travaillons en petit groupe sur leur mise à jour pour les proposer au vote à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu en fin d'année.

L'Assemblée Générale annuelle

Comme son nom l'indique, elle a lieu une fois par an. Tou·tes les adhérent·es du département peuvent y participer. Un bilan moral et un bilan comptable y sont présentés ainsi que la ligne directrice pour l'année à venir.

Le Conseil Syndical Départemental (souvent appelé le CSD)

C'est notre rendez-vous mensuel auquel tous les syndicats adhérents à Solidaires 49 sont conviés. Nous discutons les actualités, nous débattons et prenons des décisions si possible au consensus. Si nous ne sommes pas unanimes, nous votons avec 1 voix par syndicat présent.

Le bureau de Solidaires 49

Il est composé de co-secrétaires et co-trésorières élu·es à l'Assemblée Générale annuelle. Il met en oeuvre les décisions prises lors des Conseils Syndicaux Départementaux et gère le fonctionnement administratif et comptable de l'union départementale.



Les commissions et groupes de travail

Les groupes de travail et commissions se créent en fonction de l'actualité syndicale et évoluent selon les besoins spécifiques localement mais aussi par rapport au temps que peuvent y consacrer les militant-es. Ce n'est pas obligatoire d'y prendre part comme il est aussi possible de participer à toutes les réunions !



Le CEFI Pays de la Loire

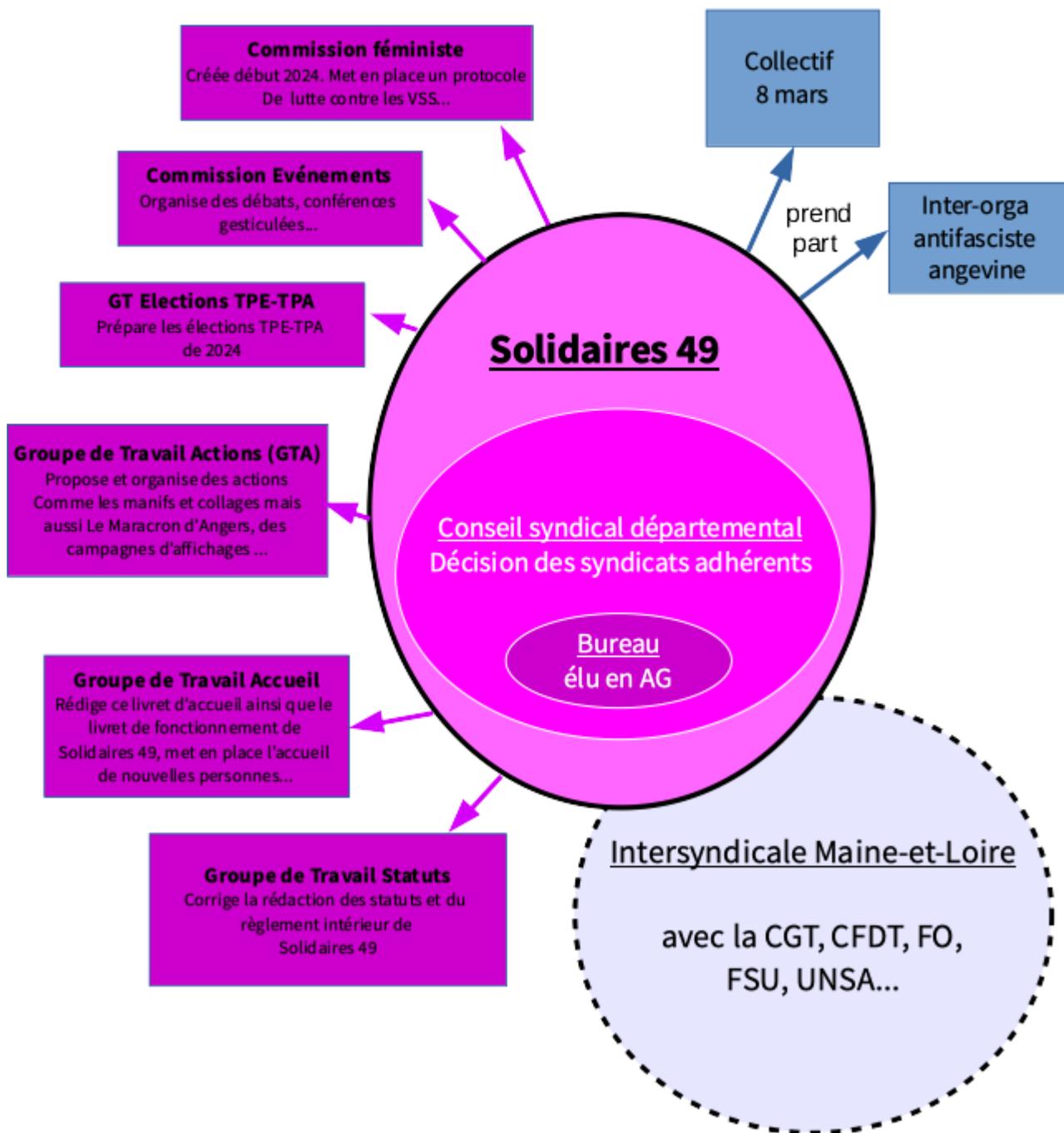
Le Centre d'Etudes et de Formation Interprofessionnelle de Solidaires dans la région propose régulièrement une journée de formation "Bienvenue à Solidaires" à laquelle nous t'invitons vivement à participer. C'est super pour s'approprier le vocabulaire syndical et spécifique à Solidaires, comprendre le fonctionnement concret si ce livret d'accueil laisse des doutes (et il en laisse ^^), rencontrer d'autres personnes syndiquées récemment ou pas.

Bien sûr, s'impliquer dans les différents temps de la vie syndicale de Solidaires 49 est le meilleur moyen de rencontrer des camarades qui pourront t'acclimater avec le fonctionnement de notre union, ses spécificités locales.



Organigramme

Solidaires 49 : ses commissions et adhésions



La défense des droits des salarié·es

Les conseiller·ères du·de la salarié·e

Ce sont des personnes mandatées par les organisations syndicales qui peuvent accompagner les salarié·es du secteur privé dans certaines situations (entretien préalable à licenciement ou rupture conventionnelle) lorsqu'il n'y a pas de comité social et économique dans la structure qui les emploie. En pratique, comme ces personnes sont désignées par arrêté elles peuvent être contactées par toute personne qui se pose des questions en matière de droit du travail, recherche du soutien en lien avec son emploi...

La liste et les contacts des conseiller·ères du·de la salarié·e de Solidaires 49 sont disponibles ici :

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/Les-conseillers-du-salarie-en-Maine-et-Loire>

Les défenseurs et défenseuses syndicales

Les défenseurs et défenseuses syndicales interviennent au nom d'une organisation syndicale de salarié·es ou professionnelle d'employeur·euses pour assister ou représenter les parties devant les conseils de prud'hommes ou les cours d'appel en matière prud'homale à titre gratuit.

La liste des défenseurs et défenseuses syndicales du Maine et Loire :

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/Les-defenseurs-syndicaux-en-Pays-de-la-Loire>

Les permanences syndicales

A Angers : actuellement nous ne pouvons pas assurer de permanence syndicale à la Bourse du Travail. Nous ouvrons la boîte mail tous les jours alors n'hésite pas à nous écrire, nous répondrons au plus vite.

A Cholet : Tous les vendredis de 15h à 17h au local Solidaires Cholet - 58, rue Saint Bonaventure 49300 CHOLET

Nous contacter

Envoie-nous un mail à contact@solidaires49.org !

L'Union syndicale Solidaires, c'est aussi partout en France !

Vous trouverez en effet le site national de Solidaires:

<https://www.solidaires.org/>

31 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris

Tél : 01 58 39 30 20 – Fax : 01 43 67 62 14 – Courriel : contact@solidaires.org